



ycl@net



Septembre 2009 — n° 30

Principales décisions p 2

Rappel des tarifs 2010 p 5

Appel à candidatures p 6



Principales décisions

VALIDATION DE COMMISSIONS

Sport et handicap

Une **commission Cyclotourisme adapté** est créée afin d'inciter les clubs intéressés à mettre en place des activités "vélo adapté".

Cette commission aura pour président François Le Van et pour membres : Michel Gabart, Odile Gabart, Gérard Pliquet et Gérard Muller.

Claude Rolland sera consultant et Jean-Michel Richefort interviendra en tant que DTN.

Représentant international

Dans le but de poursuivre et de développer les actions internationales déjà entreprises à ce jour afin de promouvoir le cyclotourisme dans le monde et faire connaître la Fédération française de cyclotourisme et son savoir-faire, un représentant international a été désigné. Il s'agit de Pierre Reuzé.

Développement durable

En raison de l'agenda 21 du CNOSF qui définit les axes que doivent suivre les fédérations, ce point devient primordial. D'autre part, dans la nouvelle réforme, cette commission sera imposée par les statuts. Celle-ci est constituée par un groupe de 5 personnes volontaires choisies parmi les membres du comité directeur.

Président : Dominique Lamouller ; membres : Samuel Neulet, Martine Cano, Joseph Mora, Jacklyne Jahan.

Consultant : Jean-Michel Richefort en tant que DTN.

ÉVOLUTION DU BUREAU FÉDÉRAL

Suite au décès de Jean-Pierre Guillot, un poste de vice-président se trouve vacant au sein du bureau fédéral. Selon le souhait de Jean-Pierre Guillot lui-même, **Martine Cano** est désignée **vice-présidente** par les membres du comité directeur.

Conformément au règlement intérieur de la FFCT, le bureau doit être composé de 7 personnes. **Jean-Michel Bouillerot** vient compléter la composition du bureau fédéral.

ACCUEIL DANS LES CLUBS

Afin d'aider les clubs à accueillir les débutants, la commission structures propose la création d'une convention de pré-accueil. L'objectif de la convention est de permettre à des cyclotouristes occasionnels de découvrir notre pratique en suivant un calendrier pré-établi. Cette convention sera établie entre la commission structures, le comité départemental et le club. Au niveau assurance, cette convention entrerait dans le cadre de l'option B.

Le comité directeur valide cette proposition.

FORMATION : PROJET ANIMATEUR CLUB

La commission nationale de Formation va mettre en place dans chaque ligue une formation "animateur-club" de 15 personnes, financée par la commission elle-même.

À cette opération s'ajoute la réalisation d'un spot avec l'aide de la commission Communication sur le thème : Le vélo c'est mieux dans un club qui vous accueille avec un "animateur-club" !

Ce projet sera mis en place en 2010.

CONCENTRATION DES CHÉRUBINS 2010

Cette concentration se fera au camping Huttopia à Rambouillet les 22 – 23 et 24 mai 2010.

LE CENTRE NATIONAL DE CYCLOTOURISME

Quelques décisions concernant ce centre ont été prises par le comité directeur.

Afin de promouvoir le gîte auprès de tous les licenciés, un encadré présentant le gîte sera fait sur la lettre accompagnant la licence, adressée à tous les licenciés.



Réunion des 18 et 19 septembre

Concernant les travaux du gîte, il nous faut envisager la mise aux normes de la cuisine. Il est décidé de soumettre au vote des clubs cette opération pour un montant de 200 000 euros. Cet investissement fera l'objet d'une recherche de subvention.

Les tarifs 2009 seront reconduits en 2010.

Afin de faciliter la bonne gestion du gîte, celui-ci va être équipé d'un outil informatique performant, adapté à la gestion de l'activité.

PRÉPARATION DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Cette année, dans le cadre des secondes Assises du cyclotourisme, les deux thèmes retenus pour les débats sont :

- * Le cyclotourisme pour tous, de nouvelles approches...
- * Le cyclotourisme et le développement durable ...

Un appel à candidatures a été lancé au début du mois de septembre afin de compléter le comité directeur. La lettre H a été choisie par le comité directeur pour établir la liste des candidats. L'ouverture des dossiers, par la commission électorale et les membres du bureau, est prévue le samedi 17 octobre 2009.

PROJET TOURISME

Création d'un poste spécifique

Suite à la validation du programme de la commission Tourisme par le comité directeur en début de mandat, de nouvelles charges sont prévisibles à très court terme. C'est pourquoi le comité directeur décide la création d'un poste autofinancé par rapport au projet tourisme et l'embauche d'une personne.

Validation des Randonnées permanentes

Les nouvelles randonnées permanentes ayant obtenu le label fédéral sont :

- 245/2008** – Les canards en sel(le) – 681 km – ligue Pays de la Loire,
- 246/2008** – Les Deux-Sèvres à vélo – 925 km – ligue Poitou-Charentes,
- 247/2008** – Tour des Deux-Sèvres cyclo – 483 / 566 km – ligue Poitou-Charentes,
- 248/2009** – Randonnées des sites clunisiens – 375 km – ligue Bourgogne,
- 249/2008** – Le Chemin des maquisards – 117 km – ligue Auvergne,
- 250/2009** – Tour de la Sarthe – 590 km – ligue Pays de la Loire,
- 251/2009** – À l'Eure du pays d'Yvelines – 228 km – ligue Île-de-France,
- 252/2009** – Entre Sève et Taute – 120 km – ligue Basse-Normandie,
- 253/2009** – Vallées de la Douve et du Merderet – 130 km – ligue Basse-Normandie,
- 254/2009** – Le marais côtier – 125 km – ligue Basse-Normandie.

NUMÉRISATION DES CIRCUITS

Dans le but de créer, lancer et assurer le suivi des circuits sur le site Internet de la FFCT, un cahier des charges a été élaboré. Le comité directeur valide celui-ci.

Cette opération fait suite à l'étude faite avec IGN et la décision de continuer les Cyclo-guides sous forme numérique. Elle est en cours de mise en œuvre.

MÉMORANDUM SÉCURITÉ

Il s'agit d'un document élaboré à l'origine par le comité départemental 22 et repris par la commission nationale pour en faire un livret à l'usage de tous les adhérents afin de lutter contre les mauvais comportements. Compte tenu du coût élevé du projet initial, il est demandé à la commission Sécurité de présenter un nouveau projet avec un mode de diffusion différent associant le document et un diaporama mis en ligne.



Principales décisions

DATES DES RÉUNIONS 2010

Réunions de comité directeur

Vendredi 22 et samedi 23 janvier, à Ivry-sur-Seine,

Vendredi 19 mars, à Ivry-sur-Seine,

Samedi 5 et dimanche 6 juin, au centre national de cyclotourisme,

Vendredi 24 et samedi 25 septembre, à Ivry-sur-Seine,

Vendredi 5 et samedi 6 novembre, à Ivry-sur-Seine.

Assemblée générale, samedi 11 et dimanche 12 décembre à Gérardmer.

Réunion avec les présidents de ligues, samedi 20 mars à Paris.

LE GUIDE DU CYCLOTOURISTE

Le comité directeur décide de mettre à jour le Guide du cyclotouriste.

La réédition sera faite en nombre réduit d'exemplaires avec mise en ligne de fiches téléchargeables.

NOUVELLES APPELLATIONS

Le nom de **Jean-Pierre Guillot** sera associé

* au challenge de France, souvenir Jean-Pierre Guillot,

* à la nouvelle salle de réunion, acquise dans l'immeuble du siège fédéral.

QUELQUES INFORMATIONS

Augmentation du nombre de tarifs de participation à une randonnée

Des demandes sont parvenues à la FFCT pour augmenter le nombre des tarifs de participation aux organisations. Le programme de gestion informatisé laisse suffisamment de possibilités et tout programme quel qu'il soit ne pourra jamais s'adapter à toutes les situations. Aujourd'hui, il n'est pas souhaitable de faire évoluer ce programme car tout développement aurait un coût. En cas de changement de prestataire, cette option pourrait être envisagée.

Maîtrise de la permanence de la Semaine fédérale et des exposants

On observe une dérive commerciale au niveau de la permanence des Semaines fédérales.

À l'avenir la FFCT doit valider les stands qui seront présents et tout exposant qui serait présent alors qu'il n'est pas autorisé par la Fédération se verra rejeté de la permanence.

Rappelons que la Semaine fédérale est avant tout une organisation de la FFCT. Sans elle, cette manifestation n'existerait pas.

Tarifs 2010

Pour toute nouvelle licence prise à partir du quatrième trimestre de l'année en cours, la licence est valable jusqu'à la fin de l'année suivante. Ceux qui souscrivent en même temps l'abonnement à la revue ne reçoivent celle-ci que pendant 12 mois. Le principe de prolonger l'abonnement pendant toute la durée de la licence (soit 15 ou 16 mois) est adopté par le comité directeur.

NE PAS CONFONDRE INSCRIPTION AU "OIN" ET SOUSCRIPTION DES OPTIONS

Option B : L'inscription au calendrier Où irons-nous (OIN) des manifestations avec participation de non licenciés FFCT **autorise la prise** de l'option B.

Sa souscription exige une démarche personnelle de l'organisateur sur l'intranet du site www.ffct.org. L'attestation d'assurance est aussitôt téléchargeable.

Option A : La souscription de l'option A (accueil de futurs licenciés dans les sorties officielles du club) **n'exige pas l'inscription au OIN**. L'assurance est valable pendant toute la saison.

L'attestation d'assurance est aussitôt téléchargeable.



Rappel des tarifs 2010

Les grilles de tarifs 2010 ont été publiées dans le bulletin fédéral n° 112. Depuis cette publication, la FFCT a négocié une nouvelle formule avec l'assureur, il s'agit du "Petit-braquet +". Vous trouverez ci-dessous les nouveaux tableaux intégrant cette option supplémentaire.

Licences clubs - tarifs 2010 en euros

Réaffiliation = 47 (cotisation 22 + revue 25) ; Affiliation = 25 (revue) + cotisation gratuite

Catégorie	Cotisation FFCT	Revue	Formule "Mini-braquet" (licence + assurance)	Formule "Petit-braquet" (licence + assurance)	Formule "Petit-braquet +" (licence + assurance)	Formule "Grand-braquet" (licence + assurance)
Ecole de cyclotourisme	9,00	-	9,00	9,00	18,30	51,30
Adulte :						
sans revue	23,50	-	35,50	36,20	45,50	78,50
avec revue	19,30	25,00	56,30	57,00	66,30	99,30
Jeunes - 25 ans :						
sans revue	8,50	-	20,50	21,20	30,50	63,50
avec revue	8,30	25,00	45,30	46,00	55,30	88,30
Famille :						
<i>1^{er} adulte</i>						
sans revue	23,50	-	35,50	36,20	45,50	78,50
avec revue	19,30	25,00	56,30	57,00	66,30	99,30
<i>2^e adulte</i>	9,30	-	21,30	22,00	31,30	64,30
<i>Jeunes - 25 ans</i>	4,30	-	16,30	17,00	26,30	59,30
<i>Jeunes 6 ans et moins</i>	gratuit		gratuit	gratuit	09,30	42,30

Membres individuels (MI) - tarifs 2010 en euros

Catégorie	Cotisation FFCT	Revue	Formule "Mini-braquet" (licence + assurance)	Formule "Petit-braquet" (licence + assurance)	Formule "Petit-braquet +" (licence + assurance)	Formule "Grand-braquet" (licence + assurance)
Adulte :						
sans revue	34,50	-	46,50	47,20	56,50	89,50
avec revue	30,30	25,00	67,30	68,00	77,30	110,30
Jeunes - 25 ans :						
sans revue	9,50	-	21,50	22,20	31,50	64,50
avec revue	9,30	25,00	46,30	47,00	56,30	89,30
Famille :						
<i>1^{er} adulte</i>						
sans revue	34,50	-	46,50	47,20	56,30	89,50
avec revue	30,30	25,00	67,30	68,00	77,30	110,30
<i>2^e adulte</i>	18,30	-	30,30	31,00	40,30	86,00
<i>Jeunes - 25 ans</i>	6,30	-	18,30	19,00	28,30	61,30
<i>Jeunes 6 ans et moins</i>	gratuit		gratuit	gratuit	09,30	42,30

Duplicata licence : participation aux frais = 6,00 €

Pour tout nouveau licencié 2010, dans un club ou MI,
le tarif de l'abonnement à la revue *Cyclotourisme* sera de 15 € au lieu de 25 €



Rappel

Appel à candidatures (paru sur le site ffct.org le 1^{er} septembre 2009)

Élection d'un membre au comité directeur fédéral :

Selon les statuts de la Fédération française de cyclotourisme, le comité directeur doit être constitué de **19 membres**.

Suite au décès de Jean-Pierre Guillot, Vice-président, un poste sans spécificité se trouve vacant. En application de l'article 13 desdits statuts, ce poste doit être pourvu lors de l'assemblée générale de Caen les 5 et 6 décembre 2009, pour la fin du mandat (c'est-à-dire pour une durée de trois ans).

Les dossiers de candidatures sont à retirer au siège fédéral à partir du lundi 7 septembre 2009.

Ils devront impérativement parvenir au siège fédéral en courrier recommandé avec avis de réception adressés à :

Monsieur le Président de la FFCT
12 rue Louis Bertrand
94207 Ivry-sur-Seine Cedex

Selon l'article 19 du règlement intérieur, **la date limite de réception de ces dossiers est fixée au vendredi 16 octobre 2009.**

La lettre H a été tirée au sort par le comité directeur pour établir la liste des candidats.



Responsables : Dominique Lamouller, Marie-Claude Jonac
N° ISSN : 1634-5290

Diffusion :

membres du comité directeur, membres des commissions nationales et conseils disciplinaire,
présidents de ligues, présidents de comités départementaux,
présidents de clubs, centre national de cyclotourisme "Les 4 vents",
représentants départementaux élus des membres individuels,
présidents d'honneur : Marc Dobise, Jean-Michel Autier.